

NOUVELLE OFFRE
2018

MyHEALTH BUSINESS

VOTRE SOLUTION D'ASSURANCE
POUR VOS COLLABORATEURS EXPATRIÉS



www.april-international.com

Pour les groupes de 5 à 50 salariés expatriés



L'assurance en plus facile.

APRIL INTERNATIONAL, QUI SOMMES-NOUS ?



NOTRE MÉTIER

Depuis plus de 40 ans, APRIL International Care conçoit, distribue et gère des solutions d'assurance et des prestations d'assistance au service des particuliers, voyageurs ou expatriés, et des entreprises.

Nos équipes s'appuient sur de solides partenaires, distributeurs et prestataires médicaux, et sont ainsi capables d'intervenir partout dans le monde.

En conciliant proximité et expertise, le groupe a pour ambition, au travers de sa marque APRIL International Care, de faciliter la mobilité de ses clients en assurant leur santé et leurs voyages où qu'ils soient dans le monde et quelles que soient la nature et la durée de leur déplacement.

180 PAYS COUVERTS

PLUS DE **130 000**
EXPATRIÉS COUVERTS



- 1 > QUI SOMMES-NOUS ? > P 2
- > NOUS NOUS ENGAGEONS ! > P 3
- 2 > VOS OBLIGATIONS EN TANT QU'EMPLOYEUR > P 4
- 3 > QUELLE COUVERTURE POUR VOS SALARIÉS ? > P 5/6/7
- 4 > VOS GARANTIES EN UN CLIN D'OEIL > P 8/9/10
- 5 > NOTRE ACCOMPAGNEMENT ET SERVICES POUR VOS COLLABORATEURS > P 11/12/13
- 6 > NOTRE ACCOMPAGNEMENT EN PRATIQUE POUR VOUS, EMPLOYEUR > P 14
- 7 > COMMENT SOUSCRIRE ? > P 15



NOUS NOUS ENGAGEONS !



EXPERTISE

Cela fait 40 ans que nous assurons des expatriés. Plus de 130 000 personnes nous ont déjà confié l'assurance de leur santé à l'étranger. 1 500 entreprises nous ont choisies pour assurer la protection internationale de leurs salariés.



PROXIMITÉ

Avec nos conseillers joignables 24/7, par téléphone, email, Messenger, WhatsApp, dans nos multiples centres de gestion à travers le monde.



SIMPLICITÉ

Avec des services pour faciliter les démarches de vos collaborateurs (paiement direct des frais d'hospitalisation 24/7, appli pour envoyer leurs demandes de remboursement en quelques clics etc.).



COUVERTURE DURABLE

Un contrat qui assure vos collaborateurs aussi longtemps que vous le souhaitez, à des tarifs pérennes, grâce à une approche innovante pour contenir les coûts de santé à l'international.

VOS OBLIGATIONS EN TANT QU'EMPLOYEUR

Mondialisation oblige, la gestion de la mobilité internationale ne s'improvise pas !

La réussite de l'internationalisation de votre entreprise est vitale et requiert une politique globale et une anticipation des risques exposés.

Vous êtes en tant qu'entreprise confronté à l'obligation de protéger vos collaborateurs à l'international et vous cherchez constamment à mettre en œuvre des stratégies de gestion des risques internationaux qu'ils soient sanitaires, sécuritaires et/ou juridiques. À tout moment, votre responsabilité pouvant être engagée, vous souhaitez garantir une protection sociale optimale pour vos expatriés, être accompagnés par des experts, et disposer de services innovants.

En deçà de la mise en place d'une protection sociale complète, la réussite du projet d'expatriation passe également par quelques étapes incontournables nécessitant préparation et anticipation :

AVANT

- > Informer vos salariés avant leur départ (sur les risques pays, management interculturel etc.)
- > Identifier des risques (juridiques, sanitaires et financiers)
- > Préparer le départ (contrat de travail, installation, etc.)

PENDANT

- > Mettre en place des procédures de sécurité (déplacements, lieu de travail, lieu de résidence, procédure de gestion de crise etc.)
- > Prévoir une protection sociale complète pour les salariés (santé, prévoyance, assurance chômage, retraite etc.)
- > Rester en lien avec ses collaborateurs et les accompagner tout au long de leur expatriation

APRÈS

- > Garantir la continuité de la protection sociale en France
- > Assurer une réinsertion professionnelle adéquate
- > Valoriser les nouvelles compétences acquises

EXPATRIATION RÉUSSIE

- > En prenant toutes ces mesures, l'employeur pourra apporter la preuve qu'il a mis tous les moyens en œuvre pour assurer la sécurité physique de ses salariés et ainsi éviter des recours contentieux

En tant qu'employeur, vous avez plus que jamais un devoir d'information vis-à-vis de vos salariés en mobilité internationale et l'obligation de garantir leur intégrité physique. **L'anticipation est le maître mot !**



QUELLE COUVERTURE POUR VOS SALARIÉS ?

Nous vous proposons de composer vous-même votre contrat selon vos besoins pour assurer vos collaborateurs.

1 COMPRENDRE VOTRE GARANTIE FRAIS DE SANTÉ :

→ Sélectionnez le type de couverture que vous souhaitez mettre en place pour vos salariés :

Couverture au 1^{er} euro

Couverture en complément de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE)

→ Choisissez le niveau de garanties souhaité :

	NIVEAU 1 ESSENTIAL	NIVEAU 2 COMFORT	NIVEAU 3 EXTENSIVE	NIVEAU 4 PREMIUM
 FRAIS DE SANTÉ	Hospitalisation + Soins courants + Maternité + Options	Hospitalisation + Soins courants + Maternité + Options	Hospitalisation + Soins courants + Maternité + Options	Hospitalisation + Soins courants + Maternité + Options
	Couverture santé de base au quotidien et en cas d'imprévu	Couverture santé renforcée avec une prise en charge plus élevée	Couverture santé alliant prise en charge confortable et garanties haut de gamme	Couverture santé offrant une protection complète à l'ensemble de vos salariés
	Plafond annuel de couverture : 1 500 000 €	Plafond annuel de couverture : 1 500 000 €	Plafond annuel de couverture : 2 000 000 €	Plafond annuel de couverture : 3 000 000 €

→ Définissez le niveau de renfort souhaité pour l'Optique/Dentaire (en option) :

 OPTIQUE DENTAIRE	NIVEAU 1	NIVEAUX 1 ou 2	NIVEAUX 1,2 ou 3	NIVEAUX 1,2,3 ou 4

2 SÉLECTIONNEZ DES GARANTIES ADDITIONNELLES POUR UNE PROTECTION GLOBALE DE VOS COLLABORATEURS À L'ÉTRANGER :

Pack Assistance Rapatriement
et Responsabilité Civile Vie Privée

Pack Prévoyance

3 CHOISISSEZ VOTRE ZONE DE COUVERTURE :

Choisissez les zones de couverture de vos salariés : ceux-ci sont couverts dans leur pays d'origine/de nationalité et de destination.

ÉTATS-UNIS

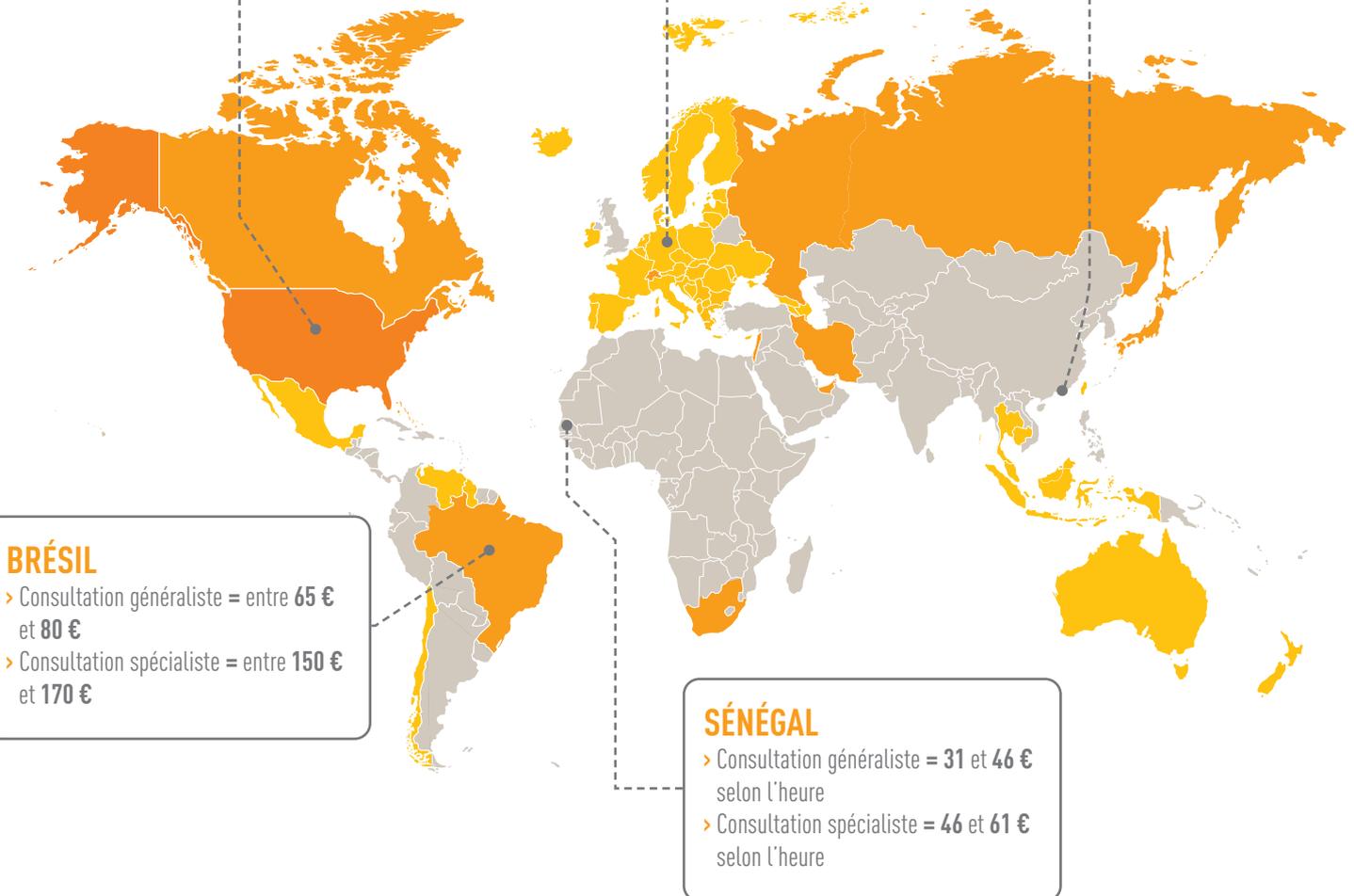
- > Consultation généraliste = **230 USD**
soit environ **198 €**
- > Consultation spécialiste = **295 USD**
soit environ **253 €**

ALLEMAGNE

- > Consultation généraliste = **38 €**
(visite simple hôpital publique)
ou **70 €** (cabinet privé)
- > Consultation spécialiste = **66 €**

HONG KONG

- > Consultation généraliste = **800 HKD**
soit environ **87 €**
- > Consultation spécialiste = **1 850 HKD**
soit environ **202 €**



BRÉSIL

- > Consultation généraliste = entre **65 €**
et **80 €**
- > Consultation spécialiste = entre **150 €**
et **170 €**

SÉNÉGAL

- > Consultation généraliste = **31 et 46 €**
selon l'heure
- > Consultation spécialiste = **46 et 61 €**
selon l'heure

Zone 1 : États-Unis et monde entier

Zone 2 : Afrique du Sud, Bahamas, Brésil, Canada, Chine, Émirats Arabes Unis, Hong-Kong, Israël, Japon, Suisse, Royaume-Uni, Russie, Singapour

Zone 3 : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Cambodge, Chili, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Féroé (Iles), France (D.R.O.M inclus), Finlande, Géorgie, Gibraltar, Grèce, Hongrie, Indonésie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liban, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malaisie, Malte, Mexique, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Saint Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Svalbard et Jan Mayen, Taiwan, Thaïlande, Ukraine, Vatican, Venezuela

Zone 4 : Monde entier hors pays des zones 1, 2 & 3

COMMENT CHOISIR LES ZONES DE COUVERTURE ?

Il est important de toujours choisir la **zone du pays d'origine et/ou du pays d'expatriation qui est la plus élevée** afin que vos collaborateurs soient couverts, même lors de congés/retours ponctuels dans leur pays d'origine.

« J'AI DÉCIDÉ DE POURSUIVRE MA CARRIÈRE PROFESSIONNELLE AU CANADA. MON EMPLOYEUR A SOUSCRIT UNE ASSURANCE PRENANT EN CHARGE MES FRAIS DE SANTÉ. UN SUJET D'INQUIÉTUDE EN MOINS !

PROFIL 1 : Sarah, votre collaboratrice d'origine française, sera expatriée au Canada. Sélectionnez la **Zone 2** pour qu'elle soit couverte à la fois en France (son pays d'origine) et au Canada (son pays de destination).



« JE VIS AUX ÉTATS-UNIS AVEC MA FAMILLE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES. À 20 000 US\$ L'HOSPITALISATION POUR UNE CRISE D'APPENDICITE, L'ASSURANCE EXPATRIÉ EST INDISPENSABLE.

PROFIL 2 : Mike, votre collaborateur d'origine belge, est expatrié avec sa famille aux États-Unis. Pour les assurer au mieux, choisissez la **Zone 1** pour qu'ils soient couverts aux États-Unis (leur pays de destination) et en Belgique (leur pays d'origine).

« JE GARDE UN LIEN AVEC LA SÉCURITÉ SOCIALE FRANÇAISE EN ADHÉRANT À LA CFE. MAIS LA COUVERTURE PROPOSÉE N'EST PAS SUFFISANTE EN ALLEMAGNE, ET J'AI BESOIN D'UNE ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE.

PROFIL 3 : Gaspard, votre collaborateur d'origine française part en détachement en Allemagne. Pour l'assurer au mieux, proposez-lui la couverture Complément CFE en **Zone 3**. Il sera donc couvert à la fois en France et en Allemagne.



IMPORTANT

SI VOS COLLABORATEURS SONT AMENÉS À VOYAGER EN DEHORS DE LA ZONE DE COUVERTURE CHOISIE, LES GARANTIES QUE VOUS AVEZ SÉLECTIONNÉES SONT VALABLES DANS LE MONDE ENTIER EN CAS D'ACCIDENT OU D'URGENCE MÉDICALE (SÉJOUR DE MOINS DE 90 JOURS CONSÉCUTIFS).

VOS GARANTIES EN UN CLIN D'ŒIL

1 GARANTIES FRAIS DE SANTÉ

SYNTHÈSE DES GARANTIES	ESSENTIAL	COMFORT	EXTENSIVE	PREMIUM
Plafond frais de santé par an et par assuré	1 500 000 €	1 500 000 €	2 000 000 €	3 000 000 €
HOSPITALISATION MÉDICALE ET CHIRURGICALE				
Hospitalisation en cas d'urgence ou d'accident (y compris les soins dentaires d'urgence)	✓	✓	✓	✓
Frais de séjour (honoraires, bloc opératoire, actes médicaux)	✓	✓	✓	✓
Analyses médicales, radiographies, imagerie médicale avancée	✓	✓	✓	✓
Chambre d'hôpital privée standard (par nuit)	150 €	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Frais accompagnant enfant de moins de 18 ans (par jour)	50 €	100 €	100 €	100% des frais réels
Hospitalisation pour troubles mentaux ou nerveux	100% des frais réels, limité à 7 000 € et 30 jours	100% des frais réels, limité à 10 000 € et 30 jours		100% des frais réels, limité à 45 jours
Traitement des maladies chroniques (cancer, dialyse rénale...)	✓	✓	✓	✓
Consultations, traitements, examens et médicaments prescrits en lien avec une hospitalisation	✓	✓	✓	✓
MATERNITÉ				
Frais liés à l'accouchement (frais de séjour, chambre d'hôpital privée, honoraires, actes médicaux) Consultations internes, médicaments Dépistage néo-natal et diagnostic des anomalies chromosomiques	100% des frais réels, jusqu'à 6 000 € par grossesse	100% des frais réels, jusqu'à 12 000 € par grossesse		100% des frais réels, jusqu'à 20 000 € par grossesse
Consultations externes, séances de préparation à l'accouchement	✓	✓	✓	✓
Accouchement à domicile	✓	✓	✓	✓
PROCRÉATION MÉDICALE ASSISTÉE				
Médicaments, traitements hormonaux, analyses, fécondation in vitro, insémination artificielle	✗	100% des frais réels, jusqu'à 1 500 € par tentative		100% des frais réels, jusqu'à 3 000 € par tentative
MÉDECINE COURANTE				
Consultations et visites de médecins généralistes et spécialistes (sauf psychiatre)	✓	✓	✓	✓
Psychiatres	✗	✓	✓	✓
Analyses, radiographie, imagerie médicale avancée, médicaments prescrits	✓	✓	✓	✓

VOS GARANTIES EN UN CLIN D'ŒIL (SUITE)

SYNTHÈSE DES GARANTIES	ESSENTIAL	COMFORT	EXTENSIVE	PREMIUM
MÉDECINE COURANTE [SUITE]				
Auxiliaires médicaux (kinésithérapeutes, infirmiers, sage-femmes...)	✓	✓	✓	✓
Médecine douce (ostéopathie, homeopathie, acupuncture...)	100% des frais réels, limité à 300 € par an		100% des frais réels, limité à 500 € par an	100% des frais réels, limité à 1 000 € par an
Matériel et appareillage médical, prothèses médicales (hors optique et dentaire), audio-prothèses	100% des frais réels, limité à 2 000 € par an		100% des frais réels, limité à 3 000 € par an	100% des frais réels
PRÉVENTION				
Dépistage	✓	✓	✓	✓
Bilan de santé et examen de l'audition (limité à 1 bilan tous les 2 ans)	100% des frais réels, limité à 500 €		100% des frais réels, limité à 1 000 €	100% des frais réels, limité à 1 500 €
Forfait auto médication (pharmacie sans ordonnance, substituts nicotiniques)	✗	✗	100% des frais réels, limité à 100 €/an	100% des frais réels, limité à 200 €/an
Forfait cure thermale médicalement prescrite	✗	✗	✗	500 €/an
ALLOCATIONS OBSÈQUES				
Frais d'obsèques d'un assuré de plus de 12 ans	3 000 €		5 000 €	

2 GARANTIES OPTIONNELLES

SYNTHÈSE DES GARANTIES OPTIONNELLES	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
OPTIQUE				
Plafond maximum du poste optique par bénéficiaire et par an	500 €	600 €	700 €	sans plafond global
Verres et montures limités à 1 paire tous les 2 ans	100% des frais réels dans la limite du plafond maximum, pas de prise en charge de verres ou de monture l'année d'une chirurgie			100% des frais réels, limité à 700 €
Chirurgie réfractive (traitement au laser des défauts visuels) limité à une opération par œil pour toute la vie du contrat				100% des frais réels, limité à 700 €/œil
Lentilles correctrices (y compris jetables)	jusqu'à 200 €/an	jusqu'à 250 €/an	jusqu'à 300 €/an	jusqu'à 350 €/an
DENTAIRE				
Plafond maximum du poste dentaire par bénéficiaire et par an	1 500 €	3 000 €	4 000 €	5 000 €
Soins de routine et de prévention	✓	✓	✓	✓
Prothèses dentaires, couronnes, Inlay-core, implant, inlay/onlay	✓	✓	✓	✓
Orthodontie jusqu'à 18 ans (traitement entamé avant 16 ans et limité à 3 ans)	100% des frais réels, limité à 1 000 €/an	100% des frais réels, limité à 1 500 €/an	100% des frais réels, limité à 2 000 €/an	

3 GARANTIES ADDITIONNELLES

A > ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET RESPONSABILITÉ CIVILE

ASSISTANCE RAPATRIEMENT	ASSISTANCE DE BASE	ASSISTANCE COMPLÈTE
Rapatriment médical et transport sanitaire	✓	✓
Accompagnement des enfants	✓	✓
Présence d'un membre de la famille auprès de l'assuré hospitalisé	✗	✓
Retour de l'assuré après consolidation dans le pays d'expatriation	✗	✓
Rapatriment en cas de décès du collaborateur ou d'un membre de sa famille	✗	✓
Rapatriment ou évacuation en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle	✗	✓
Perte ou vol de papiers d'identité, bagages ou titre de transport	✗	✓
Autres prestations (infraction involontaire à la législation du pays, traduction de documents administratifs, envoi de médicaments introuvables, etc)	✗	✓
RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE		
tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus jusqu'à 7 500 000 €	✗	✓

B > PRÉVOYANCE

CAPITAL DÉCÈS ET PERTE TOTALE ET IRRÉVERSIBLE D'AUTONOMIE	FORMULE % SALAIRE	FORMULE FORFAIT
Versement d'un capital	au choix entre 100% du salaire et 600% du salaire par tranche de 100%	au choix entre 100 K€ et 600 K€ par tranche de 100 K€
Paiement par anticipation du capital décès	✓	✓
Versement d'un second capital aux enfants à charge en cas de décès simultané ou postérieur du conjoint	✓	✓

OPTIONS (souscriptibles uniquement en complément du capital décès)

CAPITAL DÉCÈS MAJORÉ		
Majoration du capital par enfant à charge	en fonction du niveau de capital sélectionné de 20% à 120% du salaire	en fonction du niveau de capital sélectionné de 20 K€ à 120 K€

CAPITAL DÉCÈS ACCIDENTEL		
Versement d'un capital	au choix entre 100 % du salaire et 600 % du salaire par tranche de 100 %	au choix entre 100 K€ et 600 K€ par tranche de 100 K€

INCAPACITÉ INVALIDITÉ		
Versement d'indemnités journalières	80% du salaire	90% du salaire
Franchise	30, 60 ou 90 jours avec option rachat en cas d'hospitalisation de 3jours	
Versement de rente d'invalidité	invalidité totale ou partielle avec majoration pour tierce personne	

RENTE ÉDUCATION	FORMULE 1	FORMULE 2	FORMULE 3
Versement d'une rente éducation à chacun des enfants à charge en cas de décès de l'assuré	entre 6% et 24% du salaire par tranche de 6% peu importe l'âge de l'enfant	pourcentage évolutif en fonction de l'âge de l'enfant (6%, 12% et 18%) (12%, 18% et 24%)	
RENTE DE CONJOINT	FORMULE 1	FORMULE 2	FORMULE 3
Versement d'une rente au conjoint survivant	rente viagère au choix 10%, 20% ou 30%	rente viagère ou temporaire au choix entre 0,25% et 0,50% du salaire entre 0,50% et 1% du salaire	

NOTRE ACCOMPAGNEMENT POUR VOS COLLABORATEURS

UN IMPORTANT RÉSEAU DE SOIN AUX USA

Grâce à notre partenariat avec AETNA, vous bénéficiez :

- > **d'un accès à l'un des plus grands réseaux de soins aux États-Unis** : près de 690 000 médecins et plus de 5 500 hôpitaux auprès desquels ils n'auront pas à faire l'avance d'argent, nous réglons directement leurs factures.
- > **d'une carte de tiers-payant pharmaceutique** : vous n'aurez pas d'avance d'argent à faire pour vos dépenses dans plus de 57 000 pharmacies aux États-Unis.

Service de règlement direct des frais d'hospitalisation :

- > En cas d'hospitalisation, nous avançons l'argent !
- > Vos collaborateurs sont hospitalisés en urgence ? Nos équipes se mettent directement en relation avec l'hôpital afin de délivrer une prise en charge. Notre priorité ? Faciliter leur arrivée à l'hôpital !

CVS
CAREMARK

aetna®



NOS SERVICES INNOVANTS ET EN LIGNE

Pour faciliter la gestion et le suivi des contrats par vos salariés à l'étranger, nous développons continuellement de nouveaux services 100% en ligne.



LES REMBOURSEMENTS À PORTÉE DE CLIC AVEC EASY CLAIM !

> Avec une note de satisfaction moyenne de 8,5/10, Easy Claim remporte un franc succès !



« 3 clics et une photo, difficile de faire plus simple »

EXPAT EN MALAISE



« Extrêmement pratique, rapide et efficace. Remboursements très rapides. »

EXPAT EN CHINE



« Application bien conçue, stable, très bonne interface utilisateur et, au final, amélioration visible de la qualité et de la rapidité du service. »

EXPAT À SINGAPOUR

> Avec Easy Claim, exit les frais d'affranchissement et les formalités complexes : votre collaborateur est dispensé d'envoyer les originaux de ses factures et prescriptions médicales.

Pour des factures jusqu'à 1 000 €, vos salariés pourront effectuer leurs remboursements plus facilement et plus rapidement.

POUR EN SAVOIR PLUS,
VISUALISEZ NOTRE DÉMO DE
L'APPLI APRIL EASY CLAIM



Disponible dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google play

NOTRE ACCOMPAGNEMENT POUR VOS COLLABORATEURS (SUITE)



ESPACE AFFILIÉS

En quelques clics, depuis leur ordinateur, tablette ou smartphone, vos salariés pourront consulter leurs documents utiles (attestation d'assurance, résumé de leurs garanties,...), modifier leurs informations personnelles et consulter tous leurs remboursements.

NOS CONSEILLERS SONT CONNECTÉS !

Vos salariés ont besoin d'aide ? Nos conseillers sont joignables non seulement par téléphone et e-mail, mais aussi via Chat, Facebook Messenger et WhatsApp ! Il suffit pour vos salariés de se connecter à leur Espace Affilié ou d'ouvrir leur appli APRIL Easy Claim pour dialoguer en direct avec un conseiller ! C'est aussi ça, l'assurance en plus facile.



WELCOME PACK

Nous mettrons à disposition de chaque nouvel affilié un Welcome Pack comprenant :

- > son certificat d'assurance,
- > sa carte d'assurance avec les numéros d'urgence accessibles 24/7 pour demander le paiement direct des frais d'hospitalisation et accéder aux services d'assistance,
- > son identifiant personnel pour accéder à l'Espace Assuré,
- > un guide détaillant le fonctionnement de son contrat.

Le Welcome Pack sera transmis à vos collaborateurs par e-mail dans les 48 heures (jour ouvré) suivant la réception de la liste des affiliés que vous nous aurez remise. Il sera également disponible et téléchargeable à tout moment depuis l'Espace Assuré.



L'ATTESTATION
D'ASSURANCE,



LA CARTE D'ASSURÉ REPRENANT
LES NUMÉROS D'URGENCE À COMPOSER
NOTAMMENT EN CAS DE BESOIN
D'ASSISTANCE OU AVANT UNE
HOSPITALISATION,



LE GUIDE ASSURÉ,
RÉSUMANT LE FONCTIONNEMENT
DU CONTRAT ET TOUS LES
CONTACTS UTILES.

NOTRE ÉQUIPE DÉDIÉE

Notre équipe de gestion est composée de collaborateurs multilingues, présents au sein de nos 3 bureaux de gestion basés à Bangkok, Mexico et Paris.

Tous nos collaborateurs ont plusieurs années d'expérience en matière d'assurance, de relation client et sont en charge de la gestion au quotidien des demandes de nos assurés et de leurs ayants-droit.

Leurs missions ?

- 1 Répondre à l'ensemble des demandes relatives à l'assurance de vos collaborateurs :
 - > demande de précisions sur leurs garanties,
 - > accès à leurs services en ligne,
 - > demande de documents,
 - > questions sur les remboursements et autres..
- 2 Traiter les demandes de remboursement de vos collaborateurs.
- 3 Gérer les demandes d'affiliation d'ayant-droit.
- 4 Assister vos collaborateurs en cas d'hospitalisation d'urgence ou programmée.

Ce n'est pas toujours facile de gérer les problèmes de santé et les situations d'urgence à l'étranger.

C'est pour cette raison que nous nous engageons sur des délais de traitement des demandes de vos collaborateurs, au quotidien comme en cas d'urgence :


Demandes
d'informations

 SOUS
48h

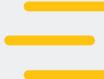

Demandes d'entente
préalable

 SOUS
3J

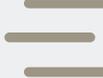

Demandes de prise
en charge hospitalière
En cas d'hospitalisation
programmée :

 SOUS
3J

En cas d'urgence :

 SOUS
4h


Demandes
de remboursement
de frais médicaux

 SOUS
3J

maximum à compter
de la réception des
documents par voie
électronique ou
par courrier

NOTRE ACCOMPAGNEMENT EN PRATIQUE POUR VOUS, EMPLOYEUR

1 UNE ÉQUIPE DÉDIÉE

Dès la souscription, nous mettons à disposition de votre entreprise un contact dédié afin de vous apporter un suivi optimal dans la gestion de votre contrat.

Notre accompagnement porte sur :

- > la coordination avec les équipes de gestion, notamment pour les cas spécifiques,
- > l'optimisation de votre contrat, en fonction de vos besoins,
- > des conseils en matière de conformité avec les réglementations locales.

2 UNE APPROCHE INNOVANTE ET PÉRENNE DU RISQUE

Notre réseau de soin international : un réseau de soin étendu dans le monde

APRIL dispose d'un réseau de 12 500 prestataires accrédités au niveau mondial ainsi que d'une présence opérationnelle (notamment des correspondants locaux) dans 113 pays.

Pour vos assurés aux États-Unis et au Mexique, nous disposons d'accords spécifiques et proposons des services de tiers payant.



Notre service d'orientation médicale et connaissance des coûts médicaux à l'international

Nous assurons la performance durable de vos régimes de santé grâce, notamment, à notre expertise en terme de maîtrise des dépenses de santé/savoir-faire unique en matière de Case Management*.

Un traitement excessif ou inapproprié pouvant être préjudiciable au patient mais aussi coûteux pour l'entreprise, APRIL International Care a mis en place un éventail de processus pour s'assurer que le coût des soins médicaux est géré de façon appropriée : identifier la solution locale la plus adaptée et génératrice d'économies pour une prestation médicale à qualité au moins équivalente.



Accompagnement
et suivi de votre contrat

Procédure mise en place
pour la détection des fraudes



Limitation sensible et durable de la sinistralité du compte

3 DES SERVICES POUR VOUS FACILITER LA VIE

> Extranet

Nous mettons également à votre disposition un espace en ligne personnalisé, permettant de consulter la liste de vos salariés couverts et leurs ayants-droit, télécharger les documents utiles au fonctionnement de votre contrat et payer vos factures en quelques clics.

> Une approche orientée clients afin de recenser leurs besoins

Nous avons instauré un système nous permettant de faire remonter les attentes et réclamations de nos assurés. Ainsi, nous pouvons réagir en temps réel et apporter une prise en charge rapide auprès de vos collaborateurs expatriés.

* Case Management : étude des cas (validation du choix du prestataire, possibilités de négociations tarifaires, pertinence d'un rapatriement...) permettant d'orienter le patient vers le ou les prestataires médicaux les plus adaptés à leurs besoins, dans le monde entier.

COMMENT SOUSCRIRE ?

- 1 Complétez et renvoyez-nous la demande de cotation par e-mail.
- 2 Vous recevrez une proposition commerciale de notre part sous un délai de 24h.
- 3 Dès signature de la proposition commerciale de votre part, votre contrat sera mis en place.
- 4 Vos collaborateurs recevront 2 jours après leur affiliation leur kit d'adhésion contenant :
 - > leur attestation d'assurance,
 - > leur carte d'assuré PDF,
 - > leur guide pratique.

En tant qu'employeur, vous recevrez votre Certificat d'Adhésion, vos Conditions Générales ainsi que votre Guide Entreprise.

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Pour ne jamais rater nos actualités, rejoignez-nous sur :



FACEBOOK



TWITTER



LINKEDIN



YOUTUBE



INSTAGRAM

NOS PARTENAIRES



Assureur pour les garanties frais de santé et prévoyance, acteur majeur sur le marché de l'assurance à l'international

CHUBB®



Assureur et prestataire pour les garanties Assistance Ratriement et Responsabilité civile vie privée

aetna®

Fournisseur de l'un des plus grands réseaux de soins aux USA

CVS
CAREMARK

Fournisseur de l'un des réseaux pharmaceutiques aux USA



Première plateforme permettant de connecter les entreprises françaises avec les expatriés francophones pour des missions partout dans le monde

APRIL, L'ASSURANCE EN PLUS FACILE

PRÉSENCE
INTERNATIONALE
DANS 31 PAYS

APRIL, groupe international de services en assurance, leader des courtiers grossistes en France, a choisi depuis sa création en 1988, de placer le client et l'innovation au coeur de son développement avec une seule ambition : rendre l'assurance plus simple et plus accessible à tous.

APRIL conçoit, gère et distribue des solutions spécialisées d'assurance en santé-prévoyance, dommage, mobilité et protection juridique, ainsi que des prestations d'assistance pour les particuliers, les professionnels et les entreprises.

Avec plus de 3 800 collaborateurs, APRIL est présent en Europe, en Amérique, en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient. Le groupe a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires consolidé de 928,4 M€.

À CHAQUE SITUATION D'EXPATRIATION SA SOLUTION D'ASSURANCE INTERNATIONALE

Que vous soyez étudiant, stagiaire, à la recherche d'un programme vacances-travail, salarié ou retraité, que vous partiez seul ou en famille, APRIL International vous accompagne durant votre expérience internationale avec une gamme complète et modulable de solutions d'assurance, adaptées à chaque profil d'expatrié et à chaque budget.

BESOIN D'UN CONSEIL POUR CHOISIR VOTRE COUVERTURE ?
CONTACTEZ NOTRE SERVICE DÉDIÉ CORPORATE BUSINESS,
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 18H (HEURE DE PARIS)

 par téléphone : **+33 (0)1 73 02 93 77**

 par e-mail : **info.entreprise@april.com**



april International Care

Siège social :
14 rue Gerty Archimède - 75012 Paris - FRANCE
Tél. : +33 (0)1 73 02 93 93 - Fax : +33 (0)1 73 02 93 30
E-mail : info.entreprise@april.com - www.april-international.com

S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727
Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr)
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09 - FRANCE.
NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727



L'assurance en plus facile.